



# La Gazette d'AVAILLES

Journal municipal d'informations de la commune d'Availles



## Le mot du Maire



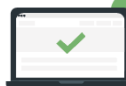
Depuis quelques semaines, en parcourant la presse, nous pouvons lire des témoignages de maires faisant leur bilan à mi-mandat. Il y a maintenant trois ans que les dernières élections sont passées et c'est une tradition et un moyen de faire un point. Je vais moi aussi me prêter à cet exercice, mais d'une manière un peu différente. Je ne vais pas énumérer ce qui a été réalisé (nous l'avons fait à l'occasion des vœux en début d'année) ni ce qu'il reste à faire avant la fin du mandat. Je vais plutôt vous dire comment, moi et mes collègues, nous vivons cette expérience dans laquelle nous nous sommes lancés, pour la plupart d'entre nous pour la première fois. Le ressenti général est une très grande satisfaction. Une reconnaissance des habitants pour notre engagement, pour les relations qui ont pu se mettre en place et pour les quelques réalisations qui ont déjà abouti. En prenant ces responsabilités nous apprenons tous les jours et nous nous apercevons que même si nous n'avons pas l'expérience de certains, un peu de courage et d'engagement permettent d'avancer. Cet accueil, nous l'avons eu d'abord auprès de la population de la commune, mais aussi auprès des services de l'Etat, du Département, de Grand Châtellerauld ou des syndicats dans lesquels la commune est engagée. Les relations que nous avons avec les élus des communes voisines sont fréquentes et très riches dans les échanges d'expériences. En interne, il s'est très vite créé un climat de confiance qui permet à chacun de s'exprimer sans a priori et de prendre des décisions réfléchies. Vous me direz tout est beau, ... Eh bien non, car il y a deux points qui noircissent le tableau : - Tout d'abord les lourdeurs administratives... Le nombre de structures dont les missions ne nous paraissent pas toujours ni très claires, ni bien définies. A chacune d'elle de nous solliciter pour participer à une réunion, pour des demandes d'informations, ... Un système de gestion difficile à comprendre pour la plupart des élus, voir par les salariés eux-mêmes. A quand la mise en place d'un système inspiré de ce qui se pratique dans les entreprises ? Avec des économies certaines à la clé. - Le 2ème gros point noir se situe au niveau des incivilités d'une très petite minorité de nos concitoyens. Que ce soient les ordures ménagères laissées un peu partout, les nuisances sonores, le manque de respect de certains enfants, ... Les mauvais comportements de ces quelques-uns nuisent à la sérénité du village et des élus. C'est bien dommage. Il suffirait pourtant de peu de chose ! Mais c'est ainsi. En attendant de nous revoir, je vous souhaite une bonne rentrée et le plaisir de reprendre vos activités au sein de notre commune. **Bernard Biet**

## Personnel municipal de l'école.

Le Conseil Municipal a décidé de conclure un contrat d'apprentissage de deux ans pour la préparation d'un CAP "Accompagnement éducatif petite enfance" à compter de la rentrée scolaire de cette année. Ce poste est pourvu par une jeune fille de la commune. Elle va venir renforcer l'équipe au service des enfants et sa tutrice aura le rôle de l'accompagner dans des missions d'ATSEM, du service de garderie, du service de restauration et de l'entretien des locaux. Nous lui souhaitons une bonne intégration et nous ne doutons pas de sa réussite dans son parcours de formation

## Transfert de compétence de l'éclairage public au Syndicat Énergie Vienne.

Le Conseil Municipal du 24 juillet a décidé à l'unanimité de transférer intégralement la gestion de l'éclairage public à compter du 1er janvier 2025 au Syndicat Energie Vienne. Cette mesure vise à obtenir de meilleurs résultats dans la gestion de ce service : sobriété énergétique, choix des équipements les plus performants, coûts de maintenance et de consommation, réduction de la pollution lumineuse, pilotage des installations. Rappelons que le Syndicat Energie Vienne est géré par les représentants de 217 communes, 6 communautés d'agglomération et de la communauté urbaine de Poitiers. Dans l'attente, il a été décidé de continuer le plan de remplacement de 26 lampadaires dans le secteur de la place Descartes et les rues adjacentes par des systèmes "leds", bien moins consommateurs et plus efficaces. Après prise en compte des aides du Syndicat Énergies Vienne et de la CAGC, le coût restant à charge de la commune sera de 6000 € HT. Parallèlement, la réduction de 45 points lumineux décidée au Conseil de janvier est maintenant effective, il est donc normal de constater qu'un certain nombre de lampadaires ne s'allument plus.



[www.availlesenchatellerauld.fr](http://www.availlesenchatellerauld.fr)  
Vous y trouverez toutes les  
adresses et informations utiles.

● Directeur de publication : Bernard Biet, maire d'Availles

## Randonnées Avallaises



Depuis quatre ans, Availles participe aux animations organisées par Grand Châtelleraut pour son programme "Ici l'été". Cette année deux randonnées ont été organisées dans notre commune. D'abord le 11 juillet une "Marche les yeux bandés" à partir de Prinçay et dans les sentiers proches a permis à la quinzaine de participants de découvrir des sensations nouvelles. Encadré par deux animateurs spécialistes du concept, cet exercice a pour but de recréer des connexions avec la nature. A l'arrivée, devant une pause gourmande à base de produits locaux offerte par la municipalité, les participants se sont montrés enchantés de cette expérience. Le mercredi 2 août c'était une randonnée de onze km autour de la commune à partir de la place René Descartes qui était programmée pour une quarantaine de participants. Préparée par Bernard Sigogneau, Martine et Daniel Pineau, elle passait par Chabonne, Prinçay, La Cataudière et la ferme de Ternay où il était prévu la pause gourmande avant le retour sur le centre bourg. Hélas, la pluie et le vent s'étaient aussi invités ! Ce n'est donc qu'une trentaine de marcheurs qui se sont courageusement élancés sur le parcours et qui ont fort apprécié le réconfort de la pause gourmande sous un abri qui nous avait été réservé par la famille Demazeau. Melon, miel, fromage frais et galettes ont réchauffé l'atmosphère et l'ambiance était joyeuse ; les randonneurs très contents d'avoir participé.



11/07 Fin de la marche yeux bandés



2/08 La pause gourmande à Ternay

## Feu de Saint-Jean

Le 24 juin, le Comité des Fêtes avait donné rendez-vous à Prinçay pour le traditionnel feu de Saint-Jean. Depuis tôt le matin, les bénévoles s'étaient retroussés les manches pour mettre en place tables, bancs, stand, sonorisation, ... et préparer le feu et la sécurité qui l'entourait. En fin de soirée, les Avallais étaient au rendez-vous pour profiter de la musique et du ravitaillement que les bénévoles, encore eux, s'activaient à distribuer. La nuit venue, pour le plaisir des enfants, une balade aux lampions dans les chemins environnants s'acheva par l'allumage du feu. Une belle soirée conviviale dont il faut remercier les membres du Comité des Fêtes qui l'ont permise.



Dégustation en musique



Des bénévoles à l'ouvrage

## Fête des Bouzereaux

La 22ème édition de la fête de la rue, s'est déroulée le 2 septembre dans une ambiance conviviale autour d'un repas simple confectionné par les bénévoles. Un moment de partage qui resserre les liens et permet de mieux se connaître. Faites comme eux et vous ne serez pas déçus !



## Randonnée historique de l'ASA Poitou



Le dimanche 8 octobre au matin, la section véhicules historiques de l'ASA Poitou fera une étape de sa randonnée à Availles. Une épreuve de navigation de précision sera organisée sur les routes et rues de la commune avec un poste de contrôle sur le parking des ombrières de l'Espace Descartes. Une occasion pour les Avallais de voir nombre de voitures mythiques des années soixante à quatre-vingt. Il est fort probable que d'autres propriétaires de voitures anciennes s'y donneront rendez-vous, vous donnant ainsi la possibilité de voir de près ces autos du passé. Il ne s'agit pas d'épreuves de vitesse, les participants devant respecter strictement le code de la route sous peine de fortes pénalités.

## Commission des solidarités : Noël des aînés

Dans le courant du mois d'octobre les membres de la commission contacteront les Avallais concernés pour connaître leur choix entre la participation au repas de fin d'année ou l'attribution du colis de douceurs. Pour en bénéficier il faut avoir plus de 75 ans ou les atteindre dans l'année. Merci de réserver un bon accueil à ce contact.

## Transport solidaire

C'est parti... dans le courant du mois de juillet, nous avons effectué deux "transports solidaires" pour permettre un rendez-vous médical et un rendez-vous "beauté". N'hésitez pas à prendre des renseignements en mairie. Pour un trajet à l'intérieur des limites de la commune il n'en coûte forfaitairement qu'un euro. Dans les autres cas, le tarif est de 0.37 € du km.



La personne qui vous conduit peut attendre le temps de vos rendez-vous sous réserve de ne pas dépasser 1h30 sauf accord avec elle.

## Portrait d'un Avallais



C'est à Bruniquel, commune du Lot et Garonne, qu'est né Yves Iso le 06 avril 1941. Avec sa mère française et son père républicain espagnol qui avait dû quitter son pays, ils s'installent à Châteauneuf en 1943. Yves a fait sa scolarité à l'école Ferdinand Buisson avant de se diriger comme apprenti plâtrier dans l'entreprise Desbois. Son CAP en poche il restera travailler aux côtés de son patron jusqu'au décès de ce dernier en 1973. Il décide alors de se mettre à son compte et construit sa maison à Availles où il s'installe en 1975. Sur la commune, il a œuvré pendant 28 ans aussi bien sur des habitats neufs (cité des Savignés, boulangerie, pharmacie, cabinet médical... , tous sont passés par ses mains) que sur la rénovation de nombreuses maisons. Il y travaillait en étroite collaboration avec quatre autres entreprises de la commune. Mais en plus du travail, il a été membre du club de foot et a participé à la construction de la tribune pour laquelle ses compétences d'artisan du bâtiment ont été bien utiles. Il s'est aussi beaucoup impliqué dans l'AC-CAPLA, l'association des commerçants, artisans et professions libérales : organisation du feu de Saint Jean, des feux d'artifice, des fêtes de Noël avec une déambulation dans les rues avec un âne pour distribuer des friandises aux enfants. C'était son épouse qui préparait les sachets. Il fallait aussi "tuer le cochon" en faisant les boudins, le pâté, ... pour servir de lots au grand concours de belote organisé tous les ans. La préparation de "La course aux ânes" était aussi très prenante car avant la fête il fallait aller chercher les ânes, parfois loin, et les remmener la semaine d'après. Heureusement pour tout cela il y avait de bonnes équipes et l'ambiance était joyeuse. Il se souvient aussi d'avoir été Président des amis réunis en 1983, Bernard Sigogneau étant son vice-Président. Au cours de son service militaire, il a passé quinze mois en Algérie entre 1961 et 1963 où il a connu le cessez-le-feu et l'indépendance. À ce titre il fait partie de la FNACA. En sa qualité de porte-drapeau, il participe à toutes les commémorations. Aujourd'hui, il est présent pour ses enfants, petits-enfants et son arrière-petite-fille, il jardine avec un réel plaisir et s'émerveille de voir pousser les petites graines mises en terre et devenir consommables. Yves aime encore aller à la chasse même s'il pense que ce sera la dernière année. Un grand merci à lui de nous avoir reçus et de nous avoir fait partager ses souvenirs de ses nombreuses activités dans la commune.

## Sécurité aux abords de l'école



Vous êtes nombreux à vous présenter aux abords de l'école en particulier vers 9h et 16h30. Piétons, parents, enfants, poussettes, vélos et voitures se côtoient et cela génère autant de situations dangereuses. En cette période de rentrée il est nécessaire de rappeler que la sécurité est l'affaire de tous et qu'il convient de redoubler de vigilance.

**Le stationnement ne peut s'effectuer que sur les emplacements prévus sur les parkings.** Les véhicules en attente, même de courte durée, sur les trottoirs, sur les entrées de parking ou encore devant les grilles de l'école constituent une gêne à la circulation et donc augmentent le risque d'accident. Le marquage central ovale devant la cantine n'est pas un emplacement de stationnement, il permet la manœuvre des bus pour les sorties scolaires. Merci à chacun de veiller au respect des autres ; c'est la sécurité de vos propres enfants qui est en jeu !

## Incivilités !

Nous constatons régulièrement avec regret que certains de nos concitoyens, jeunes ou adultes, ont des comportements répréhensibles qui mettent d'autres personnes en danger, dégradent les équipements ou dérangent les autres habitants. L'un des plus visibles est le non respect du code de la route (vitesse, signalisation, ...) qui n'est pas seulement le fait des automobilistes mais aussi souvent de cyclistes ou autres utilisateurs de deux roues. À noter tout particulièrement depuis peu, les comportements très dangereux de certains utilisateurs de trottinettes qui semblent considérer l'espace public comme un terrain de jeu ! Les deux roues "trafiqués" sont aussi particulièrement gênants et dangereux par le bruit qu'ils génèrent et la vitesse qu'ils pratiquent. Ils sont souvent conduits par des mineurs mais les parents ne peuvent pas ignorer la situation.

En cas d'accident ils seront mis en cause. Nous déplorons aussi des actes de pure malveillance. L'une des tables de ping-pong, récemment installées à l'initiative du Conseil Municipal des Jeunes, a été dégradée intentionnellement. Ce genre de constat interroge parfois sur l'utilité de mettre des équipements à la disposition des habitants ! Enfin il est regrettable que le comportement et le manque de respect affichés par certains enfants et qui ne sont pas gérés par les parents obligent à des interventions qui peuvent parfois aller jusqu'à la nécessité de faire intervenir les forces de l'ordre. Tout cela ne concerne heureusement qu'une petite minorité de nos concitoyens mais nuit à la tranquillité de tous.

## Les dépôts sauvages de déchets

Durant l'été, la municipalité a été confrontée à plusieurs dépôts en pleine nature et autour des containers à la sortie du bourg. Deux très importants ont été trouvés dans des chemins. La Gendarmerie a enquêté et plainte a été déposée. Par ailleurs c'est tout et n'importe quoi que nous trouvons régulièrement sur la plateforme de collecte des verres et papiers, entraînant l'obligation pour les employés municipaux de ramasser ces déchets et de faire régulièrement des tours à la déchetterie. Le conteneur de collecte de vêtements, qui avait une nouvelle fois été vandalisé a du être enlevé par Audacie. Nous avons reçu en mairie un courrier anonyme, insultant pour les élus, composé de quatre photos montrant ces déchets et semblant demander la mise en place d'une benne de collecte pour le tout venant. Ce message d'un personnage qui n'a pas le courage de signer ses opinions, en plus d'être incorrect et mal écrit, montre qu'il n'a rien compris aux exigences actuelles de la gestion des déchets.

**Réduire la quantité de ceux qui partent à l'enfouissement est un impératif. Il faut donc trier !** Pour cela plusieurs dispositifs fonctionnent : les sacs jaunes, qui sont distribués gratuitement, permettent de collecter tous les emballages ; les composteurs permettent de valoriser les déchets organiques pour ceux qui ont un bout de jardin ; la plateforme qui permet de déposer verres et papiers **et uniquement ceux-là. Les sacs noirs qui ne doivent contenir que le reste des déchets ménagers** ne devraient donc pas représenter un gros volume ! Pour ce qui concerne les autres déchets (volumineux, chimiques, gravats, ...) il revient à l'habitant de les porter en déchetterie où, là en-core, ils seront triés par catégorie pour être recyclés au maximum. C'est gratuit pour les particuliers !

**Il n'est donc pas question d'installer sur la plateforme verre-papier une benne fourre-tout où chacun se débarrasserait sans contrainte de ses ordures à la charge de la collectivité.**

A savoir que la municipalité réfléchit à la mise en place de mesures permettant d'identifier les auteurs de ces actes malveillants et qu'à chaque fois que ce sera possible, plainte sera déposée pour que les sanctions prévues soient appliquées. A bon entendeur !

## Usage des trottoirs

Leur fonction est de permettre la circulation des piétons en sécurité. Pour ces raisons ils doivent être laissés libres de tout obstacle. En premier lieu ils doivent être désherbés ou tondus et rappelons que cela est à la charge du riverain. De même, la végétation doit être taillée à la limite de propriété et ne pas déborder sur le trottoir. Enfin, il faut rappeler que les trottoirs n'ont pas vocation à servir de parking ! Il s'agit d'une infraction passible d'une amende de 135€ majorable à 575€. Et que la responsabilité du propriétaire serait engagée en cas d'accident d'un piéton empêché de rester sur le trottoir.

## Transfert du local chasseurs

La réhabilitation de l'ancienne salle des fêtes en salle des associations entraîne la disparition du local qui était utilisé par l'ACCA. En accord avec les chasseurs, il a été décidé d'optimiser l'espace dans les ateliers municipaux pour loger une partie du matériel du Comité des Fêtes et de réaffecter l'espace libéré à l'ACCA. Les membres de l'association ont réalisé bénévolement les travaux d'aménagement nécessaires, le coût des matériaux étant pris en charge par la commune.



## Le lotissement des Nauds

La viabilisation des terrains de la rue Jacqueline Auriol terminée il y a quelques mois a du succès, il ne reste que trois terrains à vendre. Ils sont situés à cinq minutes à pied du centre bourg. Vous pouvez prendre tous les renseignements en mairie aux heures d'ouverture.

## État Civil



Depuis juin, nous avons enregistré deux naissances :

- Haïden CAHAIGNE
- Romy DEWERCHIN



Nous avons célébré trois mariages :

- Victoria BABEAU et Antoine GAGNEUX
- Anne-Laure PETIT HENON et Jean-Baptiste MAITRE
- Tiffany SCHULZ et Rémy LIQUOIS



Trois Avallais(es) sont décédé(e)s :

- Jean-Claude CONGOURDEAU
- Suzanne LOISEAU née BONNEREAU
- Anthony TOUZEAU



## Travaux de voirie

L'été 2023 a permis de continuer le plan de rénovation de la voirie communale : fin de la rue de Chabonne, rue du Plessis et rue du Rabaté. Il a consisté en un reprofilage de la chaussée et à la pose d'un enduit bicouche gravillonné. Le programme 2024 actuellement à l'étude concernera le secteur des Savignés, la rue de l'Huilerie et l'impasse de la Thomassinière. Par ailleurs il est à noter que les travaux du lotissement privé dans le prolongement de la Résidence du Grand Pas ont été terminés. Sept nouvelles maisons ont été construites et une huitième est en projet.

**Bienvenue aux nouveaux habitants.**

## Avlo des battages et brocante

Les abords de l'Espace Descartes ont vu de nombreux visiteurs ce dimanche 3 septembre. Très tôt le matin les chineurs s'étaient précipités pour dénicher la bonne affaire sur le vide-greniers organisé par ASAVIE. Il y avait beaucoup à voir et nombreux sont ceux qui ont fait des trouvailles. D'autres stands de produits locaux et d'ouvrages des associations offraient aussi d'autres possibilités de se faire plaisir. L'après-midi, le chaud soleil n'a pas rebuté les spectateurs qui ont assisté aux démonstrations de battage à l'ancienne et à la présentation de vieux matériels pendant que d'autres continuaient à visiter la brocante, les stands de produits locaux ainsi que la buvette ! Le vide-greniers, les battages, le marché des producteurs, le repas,... une réussite pour cette journée d'animation du village.

Une bonne occasion pour se remémorer la Grande Moisson qui a mobilisé bon nombre de personnes du village le 24 juin 1990 au pied de l'Arc de Triomphe à Paris. Les nombreux bénévoles qui ont animé cette journée se sont donné rendez-vous en 2024 avec de nouvelles idées d'animations.





**Dimanche  
08 Octobre**  
de 10h à 18h



**Exposition "Manga Japan Culture"**

organisée par la MJC à la salle Descartes : spectacles, jeux, exposition, repas sur place  
Entrée libre.

**Samedi  
14 Octobre**  
à 20h30



**Loto**

organisé par l'Espérance d'Availles et animé par Hélène à l'Espace Descartes  
Renseignements et réservations : 06 35 29 09 06

**Dimanche  
29 Octobre**  
à 14h



**Concours de belote**

organisé par Temps Retrouvé à l'Espace Descartes: - (7€50/pers) - Contact : 06 13 30 56 23

**Mardi  
14 Novembre**  
à 21h



**Concert CHICAGO BLUES FESTIVAL à l'Espace Descartes**

organisé par LA NOTE BLUES "MARQUISE KNOX & His band, LADY A et DEXTER ALLEN"  
Bluesmen américains -  
Tarif normal : 25€ - Tarif Réduit : 20 € - Réservations et détails sur [www.lanoteblues.com](http://www.lanoteblues.com)

**Samedi  
18 Novembre**



**Bourse aux jouets, vêtements et puériculture**

organisée par la Gym Volontaire à l'Espace Descartes  
Renseignements et inscription sur le site  
[Http://gymvolontaireavailles.wordpress.com](http://gymvolontaireavailles.wordpress.com) ou au 06 82 01 12 85

**Samedi  
25 à 20h30  
& Dimanche  
26 à 15h00**  
Novembre



**Théâtre "La clique à Claque" de St Cyr**

organisé par le Temps Retrouvé à l'Espace Descartes  
Tarif : 10€ - Contact : 06 13 30 56 23

**Samedi  
02 Décembre**  
à 15h et 20h30

**Théâtre proposé conjointement par l'Atelier, la Gym d'Availles et l'Envol de Thyméo**

avec une comédie de Jean franco et Guillaume Mélanie interprétée par le Théâtre  
Populaire Pictave : "Panique au ministère"  
Réservation : boulangerie d'Availles, ou 06 01 82 93 56 ou 06 82 01 12 85 ou 06 22 52 40 51

**Samedi  
09 Décembre**  
à 20h30

**Théâtre proposé par ASAVIE avec la troupe de la MJC**

Réservation au 06 78 88 15 30 et à la boulangerie Au Bon Mielox

**Mardi  
12 Décembre**



**Représentation mini gala de danse**

organisé par la MJC à l'Espace Descartes.

**MANIFESTATION HORS D'AVAILLES**

**Vendredi 20 octobre à partir de 19h30**

**Loto** organisé par ASAVIE à la Roche Posay (salle Acropolya)

**MÉDIATHÈQUE**

**VENEZ JOUER À LA MÉDIATHÈQUE :** Les activités sont gratuites sur inscription.  
Contact : [mediatheque.availles@grand-chatellerault.fr](mailto:mediatheque.availles@grand-chatellerault.fr) ou 05 49 20 35 73

**Mercredi 04 Octobre** de 15h à 17h

**"Crée ton film en stop-motion".** Un atelier pour apprendre à réaliser un petit film d'animation avec la technique de "l'image par image". **A partir de 9 ans et tout public.**

**Mercredi 25 Octobre** de 16h à 18h

**"Fabrique ton monstre".** C'est la saison des feuilles mortes, des citrouilles et des monstres ! Viens fabriquer des monstres rigolos que tu pourras emporter chez toi. **A partir de 5 ans (accompagné d'un adulte).**

**Vendredi 17 Novembre** à 20h

**"Rouge", spectacle de marionnettes** par la compagnie des Illustres Enfants. **A partir de 4 ans.**  
Dans cette version du petit chaperon rouge, c'est la grand-mère qui raconte.  
Il y a bien longtemps elle était le petit chaperon rouge quand elle était enfant. **À l'Espace Descartes.**

**Mercredi 29 Novembre** de 10h à 12h

**"Histoires à petits sons".** Un moment de partage pour les petits de 0 à 3 ans et leurs parents. une histoire choisie par les bibliothécaires et mise en musique par les professeurs du Conservatoire de Châtellerault.

**Mercredi 06 Décembre** de 16h à 18h

**Atelier déco de Noël.** Viens créer des décorations et décorer la médiathèque!  
Pochoirs et dessins sur les vitres, boules et guirlandes de Noël. **A toi de jouer !**